SYDED HAUTE-VIENNE

SYDED HAUTE-VIENNE tous écocitoyens !

ÉCONOMIE CIRCULAIRE Territoire ENGAGÉ

BILAN(S)

L'activité du SYDED Haute-Vienne **complète et détaillée**







2025

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS. INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS.

Document validé en Bureau Syndical du 28 septembre 2026

SOMMAIRE

Les faits marquants 2025 4

Le territoire & l'organisation 6
Organisation territoriale
Gouvernance
Compétences SYDED
Organisation globale du service
Équipements de traitement & de valorisation

Prévention & Animation Territoriale 10
Objectifs & Performance
PLPDMA
Valoriser les végétaux à domicile
Biodéchets : un an d'actions
Points de compostage collectif, en établissement, en pied d'immeuble et de quartier
Économie Circulaire : un an d'actions
Animations de proximité

La Collecte 22
Précollecte
Transport en régie
Synthèse

Le Traitement 28
Types de traitement par flux
Les principaux flux de traitement
Localisation des unités de traitement
Capacités de stockage des unités
Refus de tri
Collecte & Traitement : un an d'actions
Synthèse

Impact environnemental & sanitaire 36
Un an d'accompagnement

L'Emploi 38
Organisation des services
Représentation du personnel
Perspectives d'évolution et enjeux pour l'emploi

Concertation & gouvernance 42
Les moyens d'information et de concertation

Les Données financières 44
Compte financier unique 2025
Principaux marchés publics
Participation des collectivités adhérentes

Glossaire 48

préambule

Depuis sa création en 1997, le SYDED (SYndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés) de la Haute-Vienne assure une mission de service public de gestion des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire rural du département.

Au-delà du tri et du traitement des déchets, le SYDED s'est progressivement développé pour porter une politique de prévention et de réduction des déchets, démarche confortée et aboutie en 2022 par un positionnement fort et ambitieux sur l'économie circulaire.

Dans le cadre de son projet de territoire "SYDED 2035", à travers une approche transversale et partenariale, le syndicat et ses communautés de communes adhérentes se sont engagés pour accompagner le changement de pratiques, de comportements et de vision sur le déchet afin de le considérer prioritairement comme une ressource.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par l'Union européenne et la France.

Pour se faire, le SYDED s'engage à faire évoluer continuellement son offre de service autour de plusieurs axes tout en maîtrisant les coûts :

> **La collecte des déchets recyclables** en apport volontaire et leur valorisation,

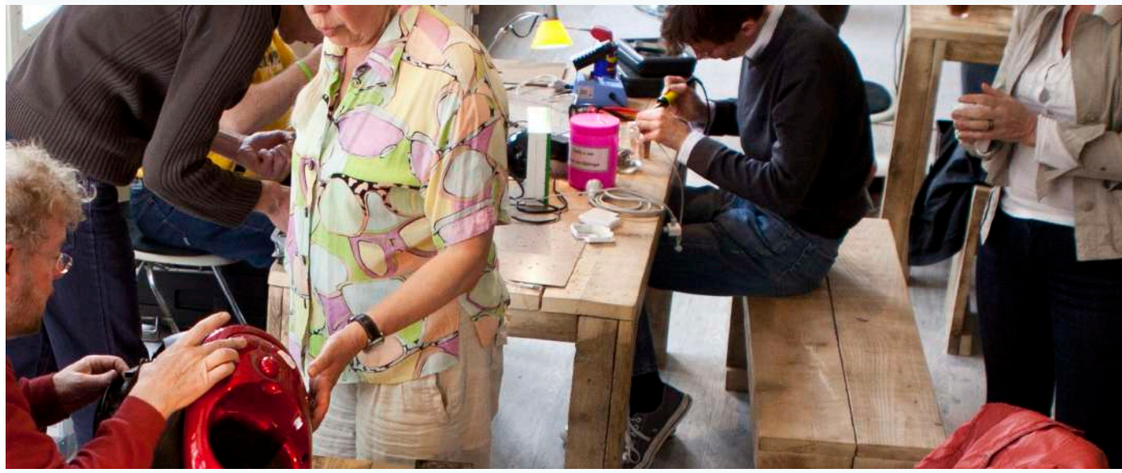
> Les déchèteries accessibles à l'ensemble des habitants du territoire,

> **Les partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire** pour favoriser le réemploi et la réparation,

> **Les dispositifs d'accompagnement à la réduction des déchets**, à destination des habitants, des communes et des professionnels,

> **Les coopérations et mutualisations avec d'autres collectivités publiques**, comme avec la Communauté urbaine de Limoges Métropole et Evolis 23 dans le cadre d'une entente intercommunale destinée à gérer les équipements de valorisation et de traitement des déchets (incinérateur, centre de tri, centre de stockage de déchets non dangereux) à une échelle inter-départementale.

Ce rapport annuel rend compte de l'activité du SYDED sur l'ensemble de ces axes pour l'année 2025.



LES FAITS MARQUANTS 2025

JANVIER

Limitation des apports de végétaux en déchèterie

Pour encourager la valorisation des végétaux à domicile, le SYDED définit une nouvelle limitation pour les dépôts en déchèterie à 10 passages et 5 m³ par an pour chaque foyer.

Cette mesure vise à réduire, d'une part, le volume des végétaux apportés en déchèterie, en hausse de 18% en 2024 et représentant 28% des apports globaux, et d'autre part, le coût annuel de gestion, qui s'élevait à 1,7 million d'euros pour 28 % des apports globaux.

En contrepartie, le syndicat accompagne les usagers vers le jardinage au naturel grâce à des formations gratuites et des aides à l'achat ou à la location de broyeurs.

MARS

Suspension de l'activité de la déchèterie de Saint-Paul

Suite à un arrêté préfectoral pour non-conformité majeure et risques de sécurité constatés depuis 2016, le SYDED est contraint de fermer la déchèterie de Saint-Paul.

Le SYDED et la Communauté de communes de Noblat ont choisi de prioriser un projet d'agrandissement et de modernisation de la déchèterie de Saint-Léonard-de-Noblat pour un coût estimé de 2 millions d'euros.

MAI

Inauguration de la collecte de cheveux en déchèterie

En partenariat avec Coiffeurs Justes et EcoFhair, le SYDED expérimente la collecte de cheveux issus des salons de coiffure de la Communauté de communes Portes Océane du Limousin via les déchèteries de Saint-Junien et Rochechouart.

Cette initiative permet de détourner ces déchets des ordures ménagères pour les transformer en solutions de dépollution des eaux, en paillage ou en isolants.

LES FAITS MARQUANTS 2025



JUILLET

Déploiement des conteneurs cartons sur tout le territoire

Le SYDED étend la collecte de cartons bruns en apport volontaire dans les écopoints de l'ensemble de son territoire rural.

Grâce à l'installation de conteneurs marrons spécifiques, ce service évite les erreurs de tri dans les bacs jaunes ou bleus qui perturbaient le centre de recyclage.

S'inscrivant dans une boucle locale d'économie circulaire, les cartons ainsi collectés sont acheminés et recyclés directement à la papeterie Smurfit Kappa de Saillat-sur-Vienne.

JUILLET

Tous au Grand R' : un festival du réemploi au lac de Saint-Pardoux !

Le SYDED et plusieurs communautés de communes se sont associés pour organiser un évènement festif et gratuit « Tous au Grand R' » au lac de Saint-Pardoux.

Cette journée écoresponsable et ouverte au grand public vise à promouvoir la réduction, la réutilisation et la réparation en considérant les déchets comme de véritables ressources.

Au programme : un village du réemploi avec des ressourceries, des animations de sensibilisation, des spectacles de rue et des concerts gratuits en soirée.

DÉCEMBRE

Labellisation de 10 premières communes du territoire

Le SYDED lance une démarche de labellisation expérimentale en accompagnant 10 communes, déjà fortement engagées dans l'éco-exemplarité, notamment autour de 4 thématiques :

- Réduire Trier
- Réemployer, Réutiliser et Réparer
- Valoriser les biodéchets
- Communiquer et former

La labellisation est un appel à l'action en faveur de l'économie circulaire s'adressant à toutes les communes du territoire, quelles que soient leur taille ou leurs ressources.



LE TERRITOIRE & L'ORGANISATION

175 communes

168 427 habitants

93 163 foyers

Le SYDED assure sa mission de service public sur un vaste territoire à dominante rurale de 175 communes, regroupées au sein de 10 communautés de communes et un SICTOM, adhérents au syndicat avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Ces intercommunalités sont représentées par des élus au sein des instances statutaires du SYDED. Elles exercent la compétence collecte des OMr et perçoivent à ce titre la taxe ou redevance d'ordures ménagères, lesquelles couvrent également l'ensemble des services du SYDED.



Alain Auzeméry
Président du SYDED Haute-Vienne

ORGANISATION TERRITORIALE

10 communautés de communes et 1 SICTOM adhérents au SYDED



GOUVERNANCE

2 COLLÈGES D'ÉLUS

Conseil Départemental de la Haute-Vienne

et

EPCI

2 INSTANCES DÉLIBÉRANTES

Comité

46 délégués

31 pour les groupements de communes

15 pour le Département

5 réunions

Bureau

14 délégués

11 pour les groupements de communes

3 pour le Département

7 réunions

DES ÉCHANGES PERMANENTS

- **Un exécutif** (Président et Vice-Présidents) qui se réunit une fois par mois
- **Une Conférence des Présidents** associant les Présidents des groupements de communes adhérents pour échanger sur tous les dossiers stratégiques en amont de décisions
- **Un réseau d'élus référents économie circulaire & déchet** au sein de chaque commune

COMPÉTENCES SYDED

PRÉVENTION
Accompagné des communautés de communes et du SICTOM, favoriser la réduction des déchets via des actions de sensibilisation destinés à tous les publics.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la transition vers l'économie circulaire.

DÉCHÈTERIES
Gestion des 24 déchèteries du territoire : accueil des usagers, transport des déchets et gestion du personnel.

TRANSPORT
Transport en régie d'une partie des déchets du territoire.

COLLECTE
La collecte des écopoints et le traitement des déchets qui y sont déposés pour être triés et recyclés.

TRAITEMENT
Le traitement des DMA (recyclables, OMr, flux des déchèteries).

ORGANISATION GLOBALE DU SERVICE

ORDURES MÉNAGÈRES
Collecte gérée par les communautés de communes / le SICTOM

Stations de Transit du SYDED

Centrale Énergie Déchets de Limoges Métropole

COLLECTE SÉLECTIVE
Apport volontaire

Porte à porte

Centre de Recyclage de Limoges Métropole

TEXTILES
Bornes de collecte

Filière de valorisation

DÉCHÈTERIE
Filières de valorisation

LÉGENDE
- Collecte réalisée par un prestataire
- Collecte réalisée en régie par le SYDED

ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT & DE VALORISATION



LÉGENDE
- Stations de transit
- Déchèteries
- Déchèteries équipées de plateformes de déchets verts
- Centrale Énergie Déchets
- Centre de recyclage
- ISDND / ISDI
- CET Post-exploitation
- Communautés de communes
- SICTOM Sud Haute-Vienne
- Collecte sélective en porte à porte

PRÉVENTION & ANIMATION TERRITORIALE

-5,6 %

de baisse des DMA par rapport à 2024

L'année 2025 illustre l'efficacité de nos actions de prévention, renforcées et ancrées dans la durée, mais également l'efficience de la tarification incitative mise en oeuvre par certaines communautés de communes et le SICTOM Sud Haute-Vienne. Le ratio du poids de déchet moyen d'un habitant du SYDED est passé sensiblement en dessous des 500 kilos, grâce à une baisse par rapport à 2024 de 5,6%. Le territoire du SYDED présente les meilleurs résultats de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, dont le ratio moyen en 2024 était de 643 kg/hab/an.

Cette dynamique locale repose sur une mobilisation quotidienne des usagers, mais aussi d'actions collectives comme avec l'évènement " Tous au Grand R' ". Pour ancrer durablement ces comportements vertueux, le SYDED poursuit sa feuille de route stratégique avec un cap clair : atteindre l'objectif de 458 kg/habitant/an de DMA d'ici 2030.



Josiane Rouchut
Vice-présidente du SYDED en charge de l'Économie Circulaire

OBJECTIFS & PERFORMANCE

Agir pour l'économie circulaire en Haute-Vienne, c'est avant tout protéger le cadre de vie exceptionnel de notre territoire rural.
Les actions menées par le SYDED et ses collectivités partenaires s'inscrivent en écho direct aux exigences environnementales européennes, nationales (LTECV, AGEC et Climat et résilience) et régionales avec le Plan de prévention et de gestion des déchets de Nouvelle-Aquitaine.

Les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) constituent la totalité des flux traités par le service public : ils englobent la production quotidienne des ménages ainsi que les déchets professionnels assimilables, garantissant ainsi une gestion mutualisée et cohérente à l'échelle du territoire.

LOI AGEC : LES 6 ENGAGEMENTS CLÉS

Sortir définitivement du plastique jetable

Renforcer l'information et la transparence pour l'usager

Promouvoir le réemploi et la lutte contre le gaspillage

Encourager une production plus vertueuse

Lutter contre l'obsolescence programmée

Réduire la part des déchets enfouis

COMPARATIF

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES
PERFORMANCES DU SYDED

TAUX DE VALORISATION



Objectifs 2025 du taux de déchets valorisés

Taux de déchets valorisés

Taux de valorisation matière et organique

PRODUCTION DE DMA

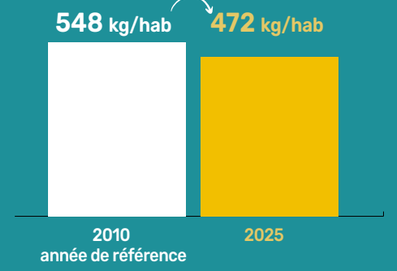
OMr
20 951 t

Collecte sélective
17 985 t

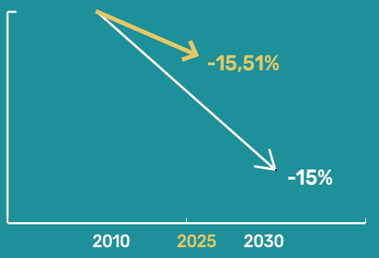
Textiles
886 t

Déchets issus des déchèteries
39 690 t

À l'horizon 2030, l'objectif de réduction des DMA est de -15% par rapport à 2010.



La baisse de 15,51 % enregistrée entre 2010 et 2025 marque un changement de cap décisif après une période de hausses successives. Ce résultat, conforme à l'objectif de 2030, souligne la nécessité de maintenir nos efforts communs pour transformer durablement nos modes de consommation et de gestion des déchets.



PLPDMA

DÉFINITION

Pour agir concrètement face aux défis environnementaux, le SYDED s'appuie sur son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Obligatoire depuis 2015 et strictement réglementé, ce plan stratégique permet au syndicat et ses adhérents d'orchestrer ses actions de prévention pour mobiliser le territoire et faire baisser durablement les tonnages de déchets.

OBJECTIFS 2030

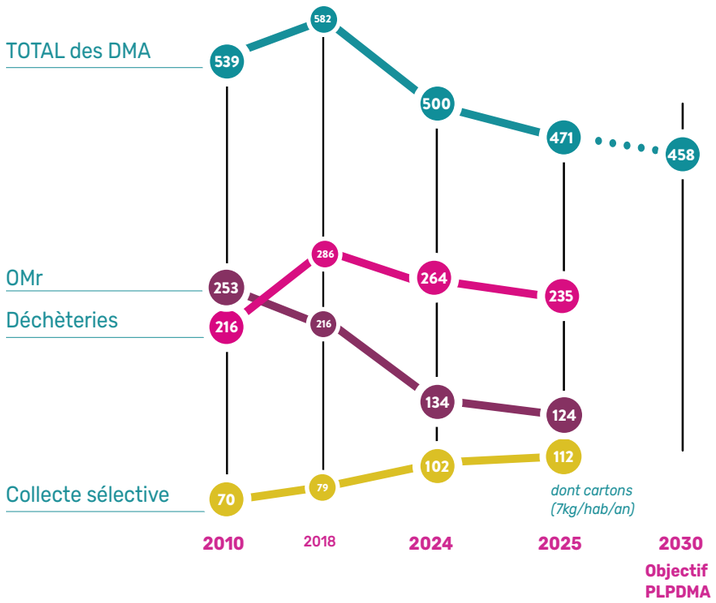
- 9,13 %

de baisse des DMA par rapport à 2010

458 kg/hab/an

à atteindre en 2030

ÉVOLUTION DES RATIOS PAR TYPOLOGIE DE DÉCHETS ENTRE 2010 (ANNÉE DE RÉFÉRENCE) ET 2025 (EN KG/HAB/AN)



ANALYSE

Depuis 2010, les dynamiques de production de déchets sur notre territoire ont profondément évolué, témoignant des mutations de nos modes de consommation.

C'est en 2018 que la production de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), c'est à dire ceux produits par les ménages et les acteurs économiques de proximité, a été la plus forte sur le territoire.

Depuis, au global, l'évolution s'inscrit dans une tendance favorable de baisse. Au global, la production totale des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) s'inscrit sur une tendance favorablement descendante.

Ces résultats encourageants confirment la pertinence des actions des collectivités et la mobilisation générale. L'enjeu est désormais de maintenir cette dynamique pour atteindre la cible fixée et proche de 458 kg/hab d'ici 2030.

Baisse marquée et continue des OMr

Les quantités d'ordures ménagères résiduelles poursuivent leur repli constant, passant de 253 kg/hab./an en 2010 à 124 kg/hab./an en 2025 témoignant de l'efficacité des efforts de tri des usagers.

Progression régulière de la collecte sélective

Les flux orientés vers le tri sélectif affichent une augmentation constante depuis 2010 atteignant 112 kg/hab./an en 2025, ce qui confirme l'ancrage des bons réflexes de tri.

Variabilité des apports en déchèterie

Après un pic historique enregistré en 2018, les apports en déchèterie connaissent une décrue progressive, s'élevant à 235kg/hab./an en 2025. Cette évolution confirme l'intérêt de recourir au réemploi, de valoriser les végétaux à son domicile et de déployer de nouvelles filières de valorisation en déchèterie.

VALORISER LES VÉGÉTAUX À DOMICILE



Face à l'impact financier et environnemental du flux des végétaux en déchèterie, le SYDED a limité leur dépôt, annuel à compter du 1er janvier 2025, à 5 m³ ou 10 passages par foyer.

L'objectif est de préconiser la valorisation à domicile via des pratiques écologiques et économiques accessibles à tous.

Afin de soutenir les usagers dans l'adoption d'une démarche plus vertueuse, le service Biodéchets organise des **formations au compostage et au jardinage naturel une fois par an sur chaque territoire**, en collaboration avec les communautés de communes.

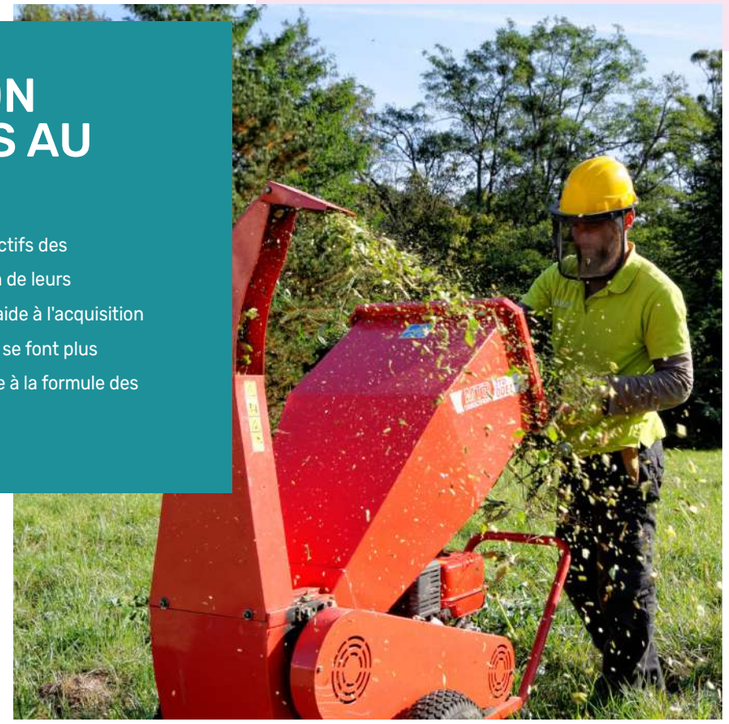
Toutes les bonnes pratiques pour la valorisation des végétaux à domicile y sont présentées et un compostage gratuit est remis aux participants !

En parallèle, le SYDED met à disposition **des composteurs en plastique à prix aidé, le syndicat finançant 50 % du coût d'achat.** Nos maître-composteurs assurent également un **accompagnement sur la valorisation des biodéchets auprès des professionnels produisant moins de 5 tonnes de biodéchets par an**.

Enfin, le SYDED Haute-Vienne octroie également des **aides financières aux particuliers pour l'achat ou la location de broyeurs de végétaux (avec une aide plus appuyée pour l'achat mutualisé ou la location) et prête du matériel similaire à ses collectivités adhérentes.**

ÉVOLUTION DES AIDES AU BROYAGE

Toujours dans un soutien actifs des particuliers dans l'évolution de leurs pratiques, les dispositifs d'aide à l'acquisition et à la location de broyeurs se font plus incitatifs, notamment grâce à la formule des achats groupés.



BIODÉCHETS : UN AN D'ACTIONS

COMPOSTAGE COLLECTIF



» **Installation d'un prototype de composteur grande capacité à Bessines-sur-Gartempe : construit par l'ESAT de la Ribière à Limoges**, ce composteur permet de gérer beaucoup de matière sur une surface réduite, d'accélérer la maturation du compost et de limiter le brassage.

» **2 animations avec Saint-Junien Habitat, le centre social et l'ESAT des Seilles** : tamisage et don de compost

» **Une session de formation de « Référent de site - option Compostage en établissement » a été organisée par le SYDED à Panazol.** Elle a été animée par l'association Compost' Âge (Vienne) avec 12 agents participants.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

La formation au compostage a été complétée pour intégrer de nouveaux modules dédiés à la gestion et à la valorisation des végétaux à la maison. Les participants y découvrent ainsi l'ensemble des techniques alternatives pour s'approprier les bonnes pratiques au jardin, telles que la mise en place d'une haie sèche, la tonte en mulching et différenciée, ou encore la création d'un jardin en lasagne.

Avis Google d'un participant

" Nous avons suivi avec une vive attention la formation compostage dispensée le 5 juillet 2025 à Saint-Yrieix dont le contenu et les explications sont claires et complètes. Il est évident que tout un chacun doit être sensibilisé pour limiter ses déchets et par voie de conséquence le coût pour la collectivité. Comme beaucoup, nous avons modifié nos habitudes de tri et de compostage. "

PRÊT DE BROYEUR AUX COLLECTIVITÉS



Le SYDED propose un partenariat relatif à la prévention et la gestion des biodéchets avec un broyeur mis gracieusement à la disposition des communes et établissements publics.

Les 2 broyeurs ont été prêtés :

» à **18 communes** et **6 établissements publics**,
» **27 fois** pour **188 heures d'utilisation**,
» et **467 m³ de broyat** produit.

Les utilisateurs se servent du broyat en **paillage** ou encore pour **alimenter les points de compostage** présents sur leur territoire. Dans le cas d'un excédant, **un don à la population** est réalisé.



ESPACES PÉDAGOGIQUES DE JARDIN ZÉRO DÉCHET

Pour encore mieux accompagner les usagers au quotidien, le service Biodéchets du SYDED a fait le choix de créer de véritables espaces vitrines et pédagogiques au sein de ses déchèteries.

Après une première réalisation réussie à la déchèterie de Châlus, celles d'Ambazac et Saint-Martin-le-Vieux ont, à leur tour, accueilli leur propre site de démonstration.

Véritables lieux d'inspiration, ces aménagements encouragent chacun à porter un nouveau regard sur l'entretien de ses extérieurs en découvrant des méthodes simples pour valoriser ses végétaux à la maison. Les visiteurs peuvent ainsi y observer des techniques concrètes et écologiques, telles que le jardin en lasagne, le compostage de feuilles et de tontes, la gestion des feuilles mortes en tour grillagée, ou encore la réalisation d'une haie sèche.
Pour compléter cette démarche d'apprentissage et guider au mieux les habitants, des modèles de composteurs, un broyeur (présenté à titre démonstratif) ainsi que des panneaux de communication pédagogiques complètent cette zone dédiée.
Autant d'initiatives pratiques et inspirantes pour adopter de nouveaux gestes éco-responsables !

GESTION ÉCO-RESPONSABLE DES SITES

Dans une démarche d'amélioration continue et de préservation de l'environnement, un **atelier de travail sur la gestion raisonnée des sites au service de la biodiversité a été mené en collaboration avec le Parc naturel régional (PNR) Périgord-Limousin.**
Cette initiative permet d'intégrer des pratiques plus vertueuses pour valoriser la nature au cœur même des équipements du syndicat.

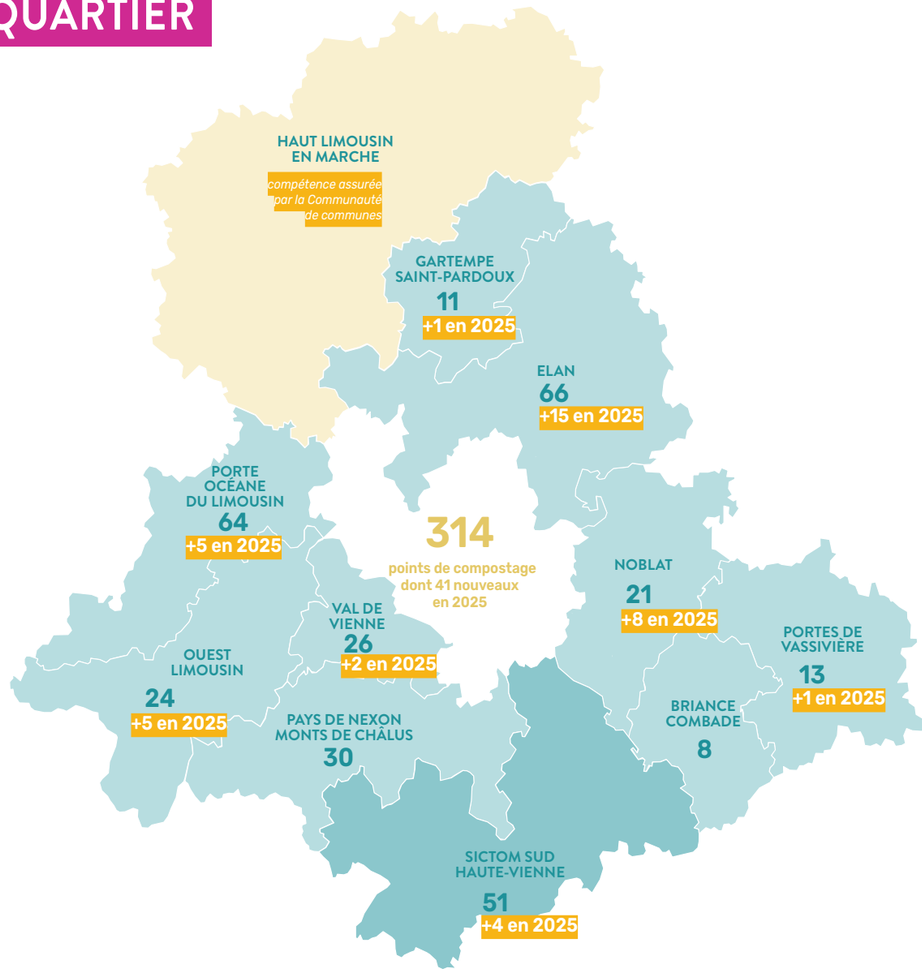


LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Le partenariat se poursuit avec Limoges Métropole, la Banque alimentaire et le service restauration durable et entretien des collèges du Département pour animer, à destination des équipes de cuisine et de la direction des établissements, une journée technique dédiée à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la gestion durable des déchets en restauration collective.

POINTS DE COMPOSTAGE COLLECTIF EN ÉTABLISSEMENT, EN PIED D'IMMEUBLE ET DE QUARTIER



FORMATIONS & VENTES

438 foyers formés

433 distribués gratuitement lors des formations

293 ventes

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

726 composteurs individuels distribués

COMPOSTAGE COLLECTIF

314 sites installés

107 communes concernées

41 nouveaux sites de compostage collectif

19 points de quartier

5 en pied d'immeuble

17 en établissement

ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ECi) : UN AN D'ACTIONS

Sous l'impulsion des élus, le rôle du SYDED a évolué vers une dynamique d'économie circulaire. Cette orientation stratégique trouve sa traduction concrète dans la feuille de route 2023-2025 du projet de territoire "SYDED 2035".



» Organisation d'un **événement autour de la réparation et du réemploi** en partenariat avec les Communautés de communes ELAN, Haut-Limousin-en Marche et Gartempe Saint-Pardoux au lac de Saint-Pardoux : **« Tous au grand R' »**

» **Généralisation de la filière cartons en points d'apport volontaire** sur l'ensemble du territoire,

» **Expérimentation d'une collecte des cheveux des salons de coiffure en déchèterie** sur le territoire de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin.

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FILIÈRES DE COLLECTE

PROPOSER UN PARCOURS DE FORMATIONS/ATELIERS PRATIQUES ET OUTILS EN LIGNE POUR LES HABITANTS SOUHAITANT RÉDUIRE LEUR PRODUCTION DE DÉCHETS

ASSURER UN SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE OPÉRATIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE POUR SUIVRE LA STRATÉGIE ECI DU SYDED

Déploiement d'une démarche EIT sur la zone d'activité du Prouet à Panazol (siège du SYDED) avec l'ensemble des entreprises et structures implantées

STRUCTURER UNE DYNAMIQUE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT) PERMETTANT UNE CONNAISSANCE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ENTRE EUX ET DE DÉVELOPPER DES SYNERGIES AUTOUR DE L'ECi

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Territoire
ENGAGÉ

FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE CONSOMMATION DES COLLECTIVITÉS

» Adhésion du SYDED à l'association 3AR (Achats publics Responsables en Nouvelle-Aquitaine),

» Lancement d'une réflexion pour un groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau durables auprès des collectivités adhérentes du SYDED.

» **Participation au forum "La nuit de l'orientation"** avec les acteurs économiques partenaires afin de valoriser les métiers en lien avec la gestion des déchets du SYDED.



FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU

CRÉATION D'UN LABEL ECi DANS UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE DÉCLINABLE SELON DIFFÉRENTES CIBLES ET ACTIONS

» Accompagnement des communes engagées dans la démarche expérimentale,

» Labellisation des 10 communes engagées lors de la soirée des Trophées de l'économie circulaire : *Arnac-la Poste, La Croisille-sur-Briance, Meuzac, Nexon, Rochechouart, Saint-Auvent, Saint-Paul, Saint-Priest-Taurion, Saint-Priest-sous-Aixe, Saint-Sornin-Leulac.*

ÉTUDIER LE DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX LIEUX ECi

FORMER ET SENSIBILISER UN MAXIMUM D'ÉLUS À L'ECi ET AU RÔLE DU SYDED

» Atelier de sensibilisation sur la thématique de la réparation animé par l'association Imagine,

» Visites de la station de transit de Rochechouart et d'un point de compostage collectif.



» **Exposition sur l'Eci valorisant 18 œuvres de 9 artistes et artisans du territoire** qui adoptent une démarche ECi dans leurs créations présentées en itinérance au sein de 7 lieux du département.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS DES AGENTS DU SYDED

» **Signature de la charte d'engagement économie circulaire** par les agents des sites délocalisés,

» **Fresque de l'achat responsable** animée en interne,

» **Formation "éco-conduite"** suivie par une partie des agents du SYDED,

» **Aménagement d'un espace de tri** regroupant différentes filières au siège.



La 2ème cérémonie des Trophées de l'économie circulaire du SYDED a enregistré une forte hausse de participation avec **22 candidatures locales**.

Cinq lauréats ont été récompensés pour leurs projets exemplaires en matière de réemploi, d'éco-conception ou de lutte contre le gaspillage, **recevant chacun 2 100 €.**

ZOOM

BILAN DE LA PREMIÈRE FEUILLE DE ROUTE OPÉRATIONELLE

Marque d'une transformation profonde, le SYDED est désormais pleinement positionné comme un acteur clé de l'économie circulaire sur son territoire.

Articulée autour de 3 postures fondamentales (Leader, Animateur et Garant), la stratégie s'est concrétisée par 22 actions opérationnelles.

Sur le plan politique et structurel, le SYDED a intégré l'ECi dans ses statuts, affirmant son nouvel ancrage. L'engagement des élus a été particulièrement fort, avec la désignation d'élus référents dans **134 communes sur 175 et l'organisation de nombreux ateliers de sensibilisation**, tout en repensant sa communication. En tant qu'animateur, il a favorisé la **mise en réseau des acteurs locaux** et déployé des outils de sensibilisation comme la **Fresque de l'économie circulaire**.
Dans son rôle de garant, le SYDED a optimisé la gestion du service public en intégrant **des espaces de réemploi en déchèterie et de nouvelles filières de collecte.**

Si des succès majeurs sont enregistrés, comme l'évènement **des Trophées de l'économie circulaire**, certains axes tel que l'appui technique aux entreprises restent à redéfinir pour la prochaine période.
Cette première feuille de route a permis d'ancrer durablement l'économie circulaire dans les pratiques du syndicat, posant des bases solides pour la période 2026-2028.



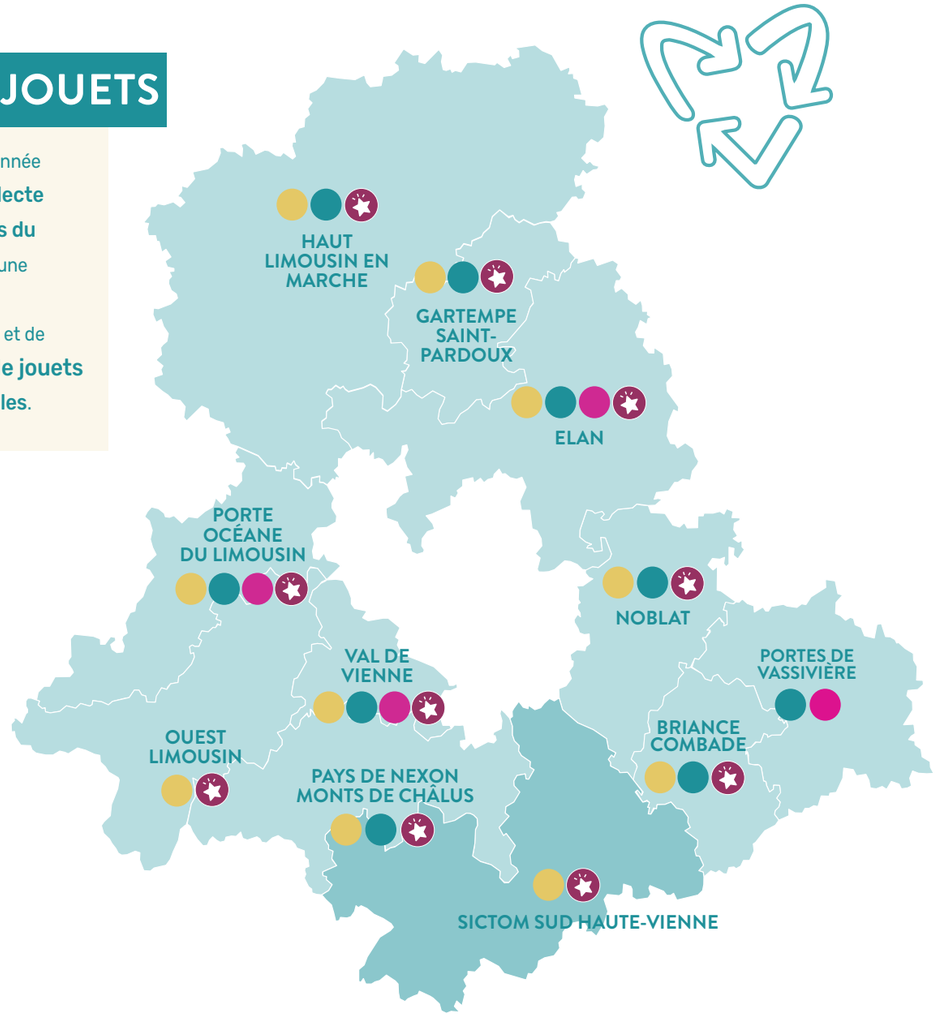
ANIMATION DE PROXIMITÉ

COLLECTE DE JOUETS

Parmi les faits marquants de cette année riche en dynamisme, la **grande collecte de jouets menée dans les écoles du département** s'est distinguée par une formidable mobilisation :
46 classes ont permis de récolter et de remettre en circulation **1 420 kg de jouets au profit des ressourceries locales**.

BOUCLE DU COMPOST

Autre temps fort de l'année, les éco-délégués des collèges du territoire ont participé activement à des **« Boucle du compost »**, associant atelier de sensibilisation et temps de débat pour ancrer durablement les éco-gestes au cœur des établissements scolaires.



BRIANCE COMBADE
- 3 classes / 56 élèves
- Châteauneuf-la-Forêt : 8 élèves
- 5 évènements

GARTEMPE SAINT-PARDOUX
- 3 classes / 60 élèves
- Châteauponsac : 16 élèves
- 3 évènements

NOBLAT
- 8 classes / 148 élèves
- Saint-Léonard de Noblat : 15 élèves
- 4 évènements

PAYS DE NEXON MONTS DE CHÂLUS
- 7 classes / 143 élèves
- Châlus : 36 élèves
- 4 évènements

PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN
- 13 classes / 292 élèves
- Rochechouart : 24 élèves
- Saint-Victurnien : 32 enfants
- Javerdat : 40 enfants
- 9 évènements

ELAN
- 27 classes / 588 élèves
- Bessines : 20 élèves
- Saint-Sulpice Laurière : 14 élèves
- Chamborêt : 50 enfants
- 18 évènements

HAUT LIMOUSIN EN MARCHE
- 18 classes / 364 élèves
- Le Dorat : 18 élèves
- 7 évènements

OUEST LIMOUSIN
- 10 classes / 217 élèves
- 1 évènement

PORTES DE VASSIVIÈRE
- Eymoutiers : 16 élèves
- Peyrat le Château : 7 enfants
- Eymoutiers : 30 enfants

SICTOM SUD HAUTE-VIENNE
- 4 classes / 92 élèves
- 10 évènements

VAL DE VIENNE
- 20 classes / 447 élèves
- Aixe-sur-Vienne : 57 élèves
- Aixe-sur-Vienne : 32 enfants
- 2 évènements

LÉGENDE
Maternelles - Primaires · ALSH · Collèges · Évènements accompagnés

TOUS AU GRAND R'

UN PREMIER FESTIVAL FESTIF ET ENGAGÉ POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le 6 juillet, l'évènement éco-responsable a su mobiliser un public curieux et enthousiaste. Les alternatives du quotidien ont été mises à l'honneur à travers un **village du réemploi, une friperie géante, une zone de don et des animations variées** (escape game, ateliers, débats).
Pensé dans une démarche « presque zéro déchet », le site a également séduit par ses initiatives pratiques, comme sa **zone de vaisselle participative**.
Riche en rencontres entre acteurs locaux du réemploi, artisans et habitants, la journée s'est clôturée par des moments musicaux chaleureux, notamment les concerts d'Afrokitchen et de Cali. **Une première édition réussie qui a renforcé la dynamique collective du territoire en faveur de l'économie circulaire.**



ZOOM

ANIMATIONS

2 730 jeunes sensibilisés

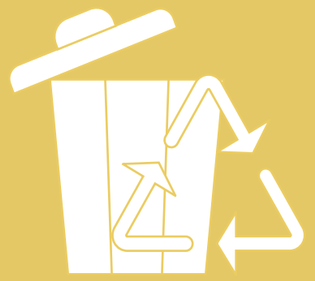
VISITES DU CENTRE DE RECYCLAGE

19 visites
474 visiteurs

9 écoles
4 visites grand public
6 visites d'élus



LA COLLECTE



236

conteneurs cartons déployés sur l'ensemble du territoire

L'optimisation des tournées de collecte et le développement de nouveaux points d'apports témoignent du renforcement du service sur le terrain, au plus proche des habitants.

Cette évolution s'accompagne d'une exigence absolue de maîtrise financière, dans un contexte de hausse continue des taxes et des carburants. Pour pérenniser notre modèle, le SYDED investit dans la modernisation de son parc à travers l'extension de points de compostage collectif pour le tri des biodéchets, des emballages, mais également des cartons bruns de petite taille afin de tenir compte de l'ampleur des commandes à distance.



Nos agents, nos prestataires et les collectivités partenaires font la force de cette organisation, garantissant une collecte efficace et adaptée aux spécificités de notre territoire.

Edmond Lagorce
Vice-président du SYDED

PRÉCOLLECTE DU TRI SÉLECTIF

La précollecte se fait en majeure partie via les écopoints présents sur le territoire du SYDED soit en Point d'Apport Volontaire (PAP).. Deux communautés de communes, ELAN et Val de Vienne, proposent à leurs habitants une précollecte en Porte à Porte (PAP).



MODE DE COLLECTE ET POPULATION DESSERVIE			
Emballages en PAV	Papiers en PAV	Verre en PAV	Emballages + Papiers en PAP
151 864 hab	151 864 hab	168 407 hab	44 391 hab

LES ÉQUIPEMENTS D'APPORT VOLONTAIRE EN 2025

934
écopoints

1 457
conteneurs Emballages

751
conteneurs Papier

850
conteneurs Verre

236
conteneurs Carton
50 nouveaux conteneurs par an déployés sur les 3 prochaines années



TRANSPORT EN RÉGIE

23 478
tonnes de déchets collectées et transportés

373 262
kilomètres parcourus

6 032
bennes de déchèteries et caissons d'ordures ménagères ont été collectés et transportés

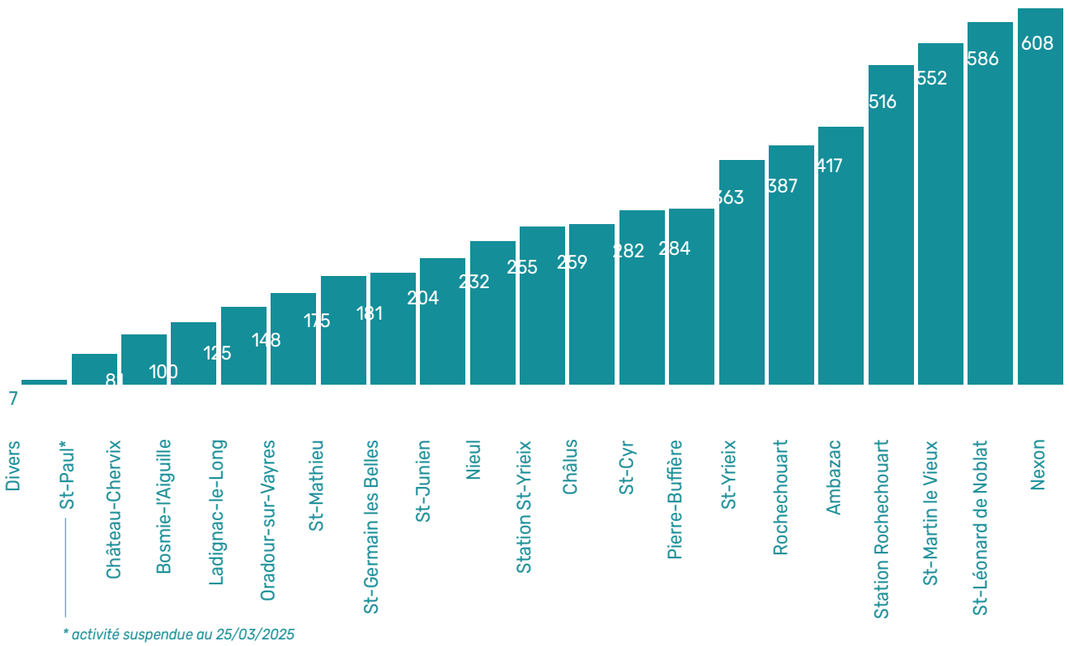
152 920
litres de carburant consommés

Le service Transport du SYDED assure la collecte des bennes de **20 déchèteries et de 2 stations de transit. Sur les autres équipements, les bennes sont collectées par deux prestataires de service.**

TONNAGES COLLECTÉS ET TRANSPORTÉS EN 2025

	CARTON	BOIS	VÉGÉTAUX	GRAVATS	ENCOMBRANTS	OMr
TONNAGES	1 004	2 334	2 480	4 477	6 001	7 182
NOMBRE DE ROTATIONS	1 099	823	875	761	1 707	767

NOMBRE DE ROTATIONS DE BENNES PAR SITE EN 2025



** activité suspendue au 25/03/2025*

SYNTHÈSE

Collecte sélective

APPORT VOLONTAIRE

Tonnages collectés aux écopoints

Verre
7 314 t
(43,4 kg/hab/an)
+ 2 % par rapport à 2024

Emballages
6 074 t
(36,1 kg/hab/an)
- 5,3 % par rapport à 2024*

Papiers
2 145 t
(12,7 kg/hab/an)
- 9,9 % par rapport à 2024

Cartons
290 t
(1,7 kg/hab/an)
+ 423,8 % par rapport à 2024

PORTE À PORTE EMBALLAGES & PAPIERS

Tonnages collectés sur les Communautés de communes du Val de Vienne et ELAN

2 162 t*
+ 64 % par rapport à 2024

* Au 1er janvier, la Communauté de communes ELAN a généralisé la collecte en PAP sur son territoire.

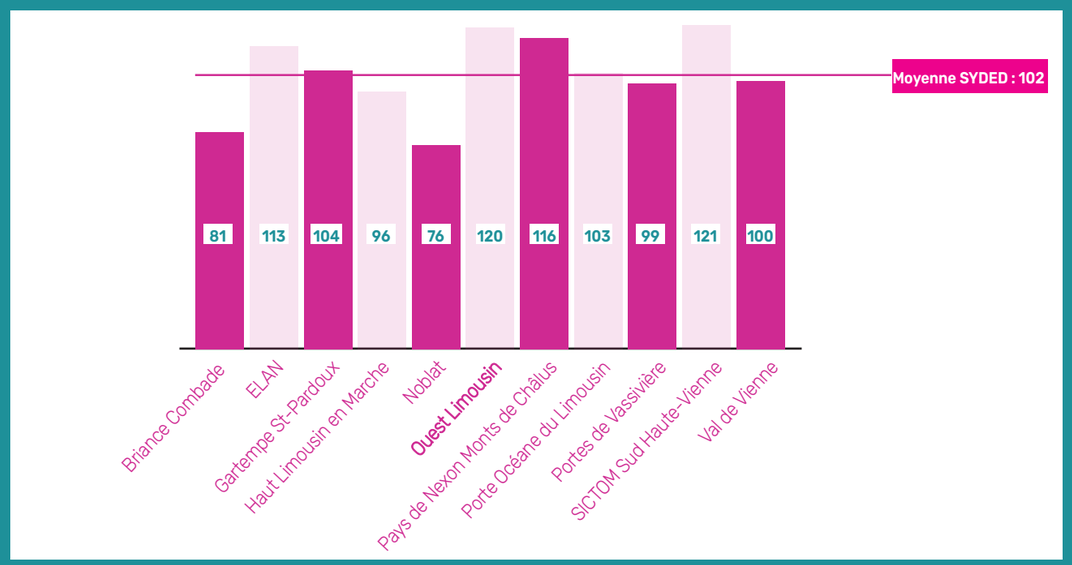
CARACTÉRISATION DU GISEMENT EMBALLAGES (SANS LE PAPIER ET LE VERRE)

COMPOSITION	2025
Emballages ménagers plastiques	27 %
Cartonnette	18 %
Acier	8 %
Aluminium	3 %
Papier (non accepté en emballages ménagers)	8 %
Tétra-brique	3 %
Refus	34 %

CARACTÉRISATION DU GISEMENT PORTE À PORTE

COMPOSITION	2025
Emballages ménagers plastiques	26 %
Cartonnette	21 %
Acier	6 %
Aluminium	3 %
Papier (non accepté en emballages ménagers)	21 %
Tétra-brique	3 %
Refus	22 %

RATIOS DE COLLECTE PAR COLLECTIVITÉ ADHÉRENTE (EN KG/HAB/AN)



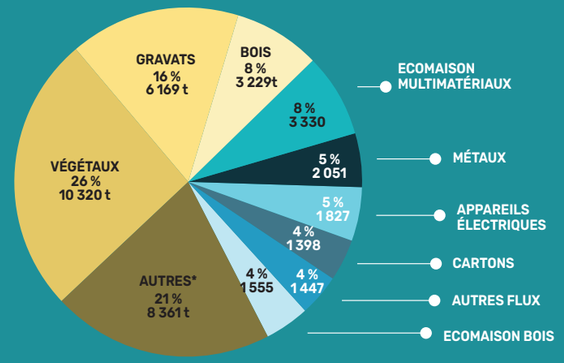
Déchèteries

TENDANCE GLOBALE

-10 %
de tonnage par rapport à 2024

- 11 %
de fréquentation par rapport à 2024

RÉPARTITION DES TONNAGES

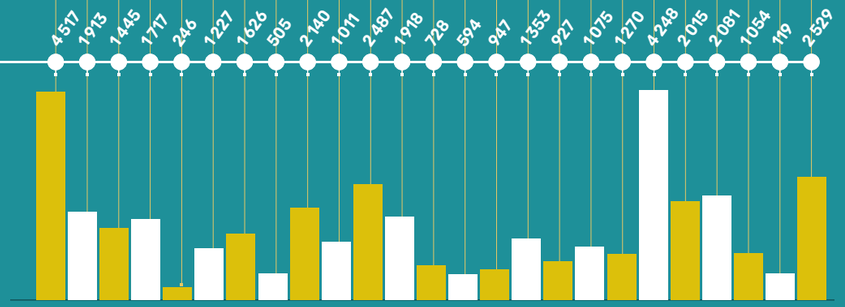


* Encombrants

FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES



TONNAGE



LE TRAITEMENT

-12 %

de baisse des encombrants

L'année 2025 confirme la dynamique vertueuse de notre territoire avec près de la moitié de nos flux orientée vers la valorisation matière. La nouvelle baisse du tonnage d'encombrants confirme la pertinence de nouvelles filières en déchèteries, ainsi que le "surtri" effectué sur certaines bennes.

Le défi majeur réside dans le coût des refus de tri qui atteint 14 € par habitant, pénalisant lourdement à la fois nos budgets et notre empreinte carbone. L'atteinte de nos futurs objectifs repose sur deux piliers indissociables : le renforcement des filières locales et la réduction des erreurs de tri.



Ketty Guichard
Responsable du Pôle Technique

TYPES DE TRAITEMENT PAR FLUX

FLUX	TYPE DE TRAITEMENT
Autres (encombrants)	Stockage en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) + Alveol
Bois	Valorisation énergétique
Cartons	Valorisation matière
Gravats	Stockage en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)
Emballages & Papiers	Selon matériaux : valorisation énergétique, valorisation matière
Plâtre	Valorisation matière
Végétaux	Valorisation matière
Métaux	Valorisation matière
Huiles alimentaires	Valorisation matière
Polystyrene	Valorisation matière
Radiographies et CD/DVD	Valorisation matière
DEEE	Selon matériaux : valorisation énergétique, valorisation matière, stockage ISDND
Lampes	Selon matériaux : valorisation énergétique, valorisation matière
Piles	Selon matériaux : valorisation énergétique, valorisation matière, stockage ISDND
Huiles de vidange	Selon matériaux : valorisation énergétique, valorisation matière
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	Valorisation énergétique, valorisation matière
Emballages	Valorisation matière (sauf flux de développement*)
Papier	Valorisation matière
Verre	Valorisation matière

*FLUX DE DÉVELOPPEMENT

Le flux de développement permet de conserver un bon niveau de qualité de la matière triée pour être recyclée et de développer de futures filières de recyclage des emballages en plastique. 8 centres de tri, répartis dans toute la France, assurent l'activité de surtri indispensable au travail de R&D en faveur de nouveaux process de recyclage des différentes matières plastiques.



LES PRINCIPAUX FLUX DE TRAITEMENT

Les prestataires choisis pour le traitement des matériaux issus des collectes sélectives et des déchèteries sont très majoritairement implantés en France et dans plusieurs pays de l'Union Européenne. Le SYDED donne néanmoins la priorité aux filières locales, en travaillant par exemple avec des entreprises haut-viennoises pour le traitement de certains papiers et de l'acier, comme Smurfit à Saillat-sur-Vienne et Hénault à Oradour-sur-Glane.

COLLECTE SÉLECTIVE

ALUMINIUM — Hénault

BRIQUES ALIMENTAIRE — Lucart SAS

BOUTEILLES EN PLASTIQUE TRANSPARENTES (PET CLAIR)
Plastipak Packaging France
Wellman France Recyclage

EMBALLAGES PLASTIQUES (MIX PE-PP)
Comptoir des Plastiques de l'Ain
Environnement 48
Eslava Plásticos S.A.
Paprec Plastiques
Agence de la Loyère

FILMS
Bourgogne Recyclage
Machaon
SUEZ RV Nord Est
Trivosges Stockage Conflans

PAPIERS (JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES)
Norske Skog

PAPIERS & CARTONNETTES EN MÉLANGE
Smurfit Kappa

DÉCHÈTERIES

BOIS — Ponty Compost

DÉCHETS DANGEREUX — Lamberty

ENCOMBRANTS — alveol

GRAVATS
ISDI Châteauneuf
Carrière en Haute-Vienne
alveol

HUILES ALIMENTAIRES
Boîte à Papiers

POLYSTYRÈNE
Boîte à Papiers

RADIOS
Morphosis

VÉGÉTAUX
Terralys
Agriculteurs
Maraîchers

COLLECTE SÉLECTIVE & DÉCHÈTERIES

ACIER — Hénault

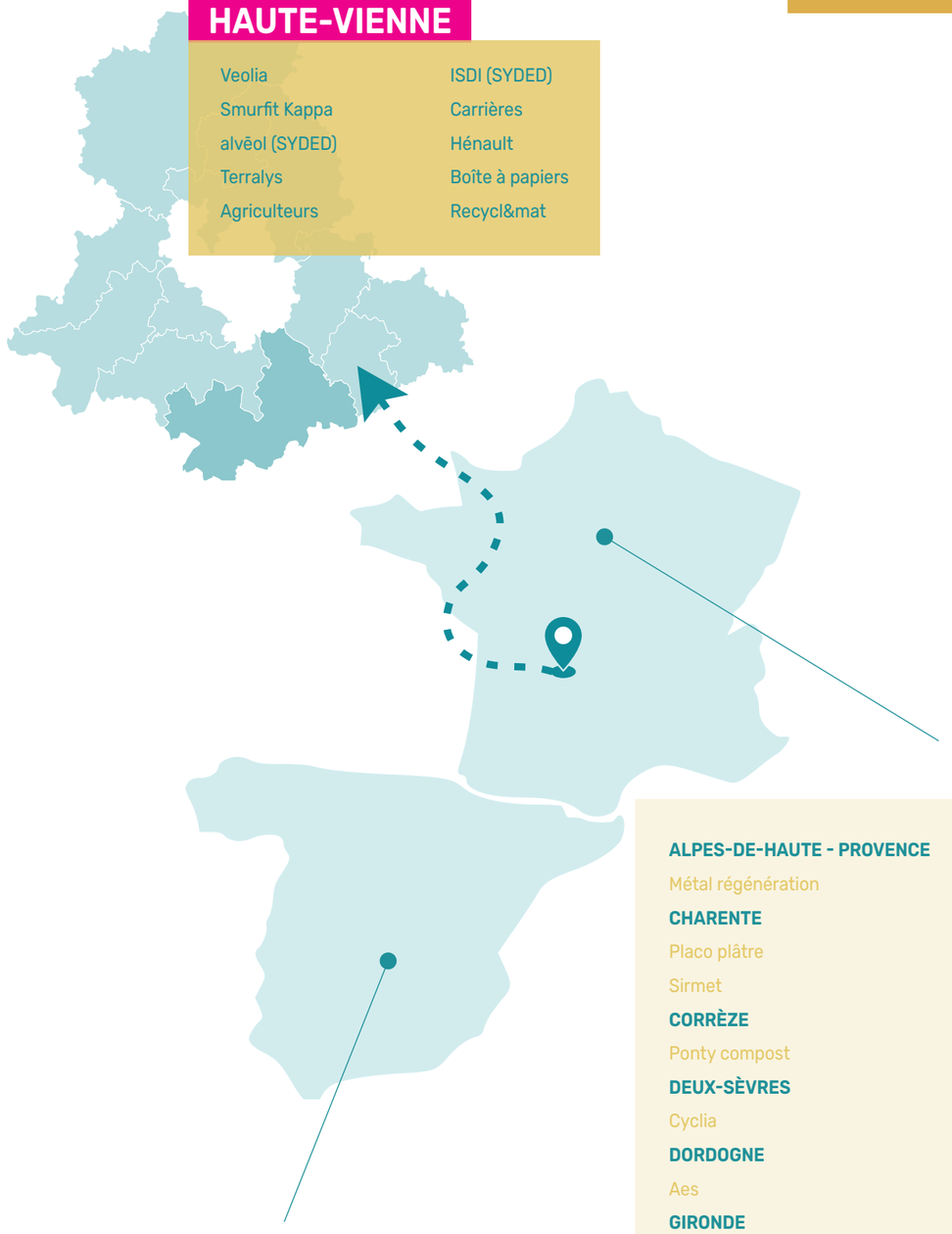
CARTON
SAICA Paper France
Smurfit Kappa

VÉGÉTAUX

66 agriculteurs et maraîchers locaux ont conventionnés avec le SYDED pour la valorisation des végétaux sur leur exploitation.



LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT



HAUTE-VIENNE

Veolia
Smurfit Kappa
alvéol (SYDED)
Terralys
Agriculteurs
ISDI (SYDED)
Carrières
Hénault
Boîte à papiers
Recycl&mat

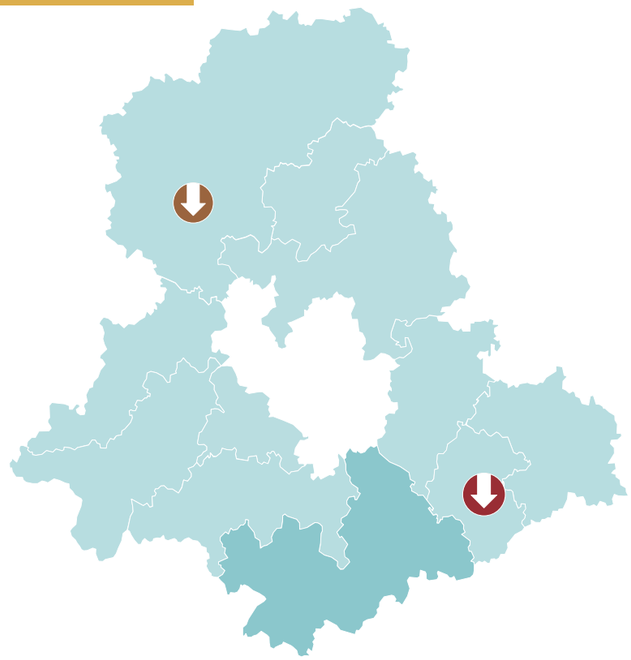
INTERNATIONAL

ESPAGNE
Eslava.SA

FRANCE

ALPES-DE-HAUTE - PROVENCE
Métal régénération
CHARENTE
Placo plâtre
Sirmet
CORRÈZE
Ponty compost
DEUX-SÈVRES
Cyclia
DORDOGNE
Aes
GIRONDE
Siniat
Pena csr
Suez
Sarp Industries
Sarp Industries - Veolia
LANDES
Egger
LOIRE-ATLANTIQUE
Jalaber diffusion
MOSELLE
Eurodieuze
NORD
Gecco
SEINE-MARITIME
Morphosis
VENDÉE
Recyc matelas
VIENNE
Derichbourg
Suez
Veolia
Suez
VOSGES
Norske Skog

CAPACITÉS DE STOCKAGE DES UNITÉS



ALVEOL :
Capacité : entre 50 000 et 60 000 t/an
Tonnage accueilli : 50 862 t

ISDI
Capacité : 2 000 t/an
Tonnage accueilli : 604 t

ZOOM

ALVEOL

22 530 t

de déchets publics constitués d'encombrants en provenance de la Haute-Vienne et de la Creuse

28 332 t

de Déchets d'Activités Économiques (DAE) apportés par les industriels

639 t

de déchets inertes ont été valorisés sur site, afin de limiter les envols de déchets et les départs de feu

Nouzilléras

L'ancien site d'enfouissement de Nouzilléras (proche de Saint-Yrieix), devenu une centrale solaire, a produit en 2025 :

2 273 MWH



REFUS DE TRI

Malgré de bons réflexes d'ensemble, certains indérisables persistent et polluent régulièrement les bacs jaunes et conteneurs emballages :

- **Les emballages imbriqués ou enfermés dans des sacs**, qui empêchent le tri mécanique et finissent directement en refus. Ils sont écartés du process et ne sont pas valorisés. **>> Pour un gain de place, il est préférable d'écraser ses emballages plutôt que de les emboîter.**

- **Les textiles, la vaisselle et autres objets** (meubles, électroménager, objets de décoration, articles de puériculture, articles de sports et de loisirs, jouets…). **>> Déposés en déchèterie, dans un espace dédié au réemploi, ils trouveront une seconde vie par le biais des ressourceries et associations locales partenaires !**

42 %
de refus de tri

issus des conteneurs emballages en apport volontaire

10€/hab

de coût induit





Comprendre pour mieux trier

Tout au long de l'année, pour aller plus loin, les éco-animateurs du SYDED proposent des visites gratuites du centre de recyclage de Beaune-les-Mines.

Cette immersion au cœur des coulisses permet aux habitants de découvrir le parcours des déchets, de comprendre les techniques de tri et de valorisation, et de mesurer l'importance humaine et matérielle de ces processus. Une activité pédagogique idéale pour prendre conscience de l'impact de nos gestes quotidiens et adopter des modes de consommation plus durables.

COLLECTE & TRAITEMENT
UN AN D'ACTIONS

Le SYDED Haute-Vienne et Mineris renforcent leur partenariat pour optimiser la gestion des points d'apport volontaire.

Le syndicat a renouvelé son marché public de collecte des points d'apport volontaire de tri sélectif avec Mineris.

Initiée en 2020, cette collaboration s'enrichit d'innovations majeures pour moderniser durablement la gestion des déchets recyclables (emballages, papiers et verre).

À compter de novembre 2025, **un dispositif innovant de suivi en temps réel du taux de remplissage des conteneurs d'emballages a été déployé sur l'ensemble du territoire.** Cette avancée technique permet d'ajuster avec précision les tournées de collecte, d'éviter les déplacements superflus et de limiter l'empreinte carbone des camions tout en prévenant les engorgements.

Parallèlement, **un système basé sur l'intelligence artificielle (IA) est intégré pour détecter automatiquement les erreurs de tri et identifier leur origine**. Ce nouvel outil constitue un levier précieux pour cibler nos actions de sensibilisation, accompagner les usagers au plus près et améliorer continuellement la qualité du geste de tri sur le territoire.

Quand l'art rencontre le réemploi à la déchèterie de Châlus

Depuis décembre 2025, **le SYDED est associé au Collectif Sur le Bord pour donner une seconde vie aux objets en métal déposés en déchèterie.** Pendant six mois, cette matière première est récupérée et transformée en marionnettes géantes par des artistes. U**n projet original qui allie création artistique, valorisation des ressources et sensibilisation ludique du public à la réduction des déchets.**

Pour ancrer l'économie circulaire au plus près des territoires, **le SYDED intensifie ses partenariats avec les acteurs locaux du réemploi et de la solidarité**. Qu'il s'agisse de collectes solidaires de matériel médical, de disques ou de collaborations artistiques et écologiques en déchèterie, chaque initiative transforme nos objets du quotidien en ressources, tout en soutenant l'emploi local et l'insertion.



Collectif Sur Le Bord
- ART VIVANT-

PARTENAIRE RÉEMPLOI
Collecte de matériaux pour la création d'une marionnette géante

Afin de lutter durablement contre les dépôts sauvages et de valoriser des gisements spécifiques, le SYDED a, comme chaque année, mobilisé les habitants à travers des opérations ciblées.
La traditionnelle **collecte de pneus usagés**, menée en début d'année, a ainsi permis de détourner **73 tonnes de pneus** de la nature grâce à la participation des usagers dans 11 déchèteries, avec une prise en charge par l'éco-organisme Aliapur pour le recyclage et la valorisation énergétique.

Egalement en collaboration avec Limoges Métropole, **la collecte de coquilles** a généré un bilan très positif de **7,16 tonnes déposées en déchèterie sur le seul territoire du SYDED**. Débarrassées de tout corps étranger, ces huîtres, moules et Saint-Jacques, sont acheminées pour être compostées, permettant ainsi de participer à la production d'un engrais naturel équilibré destiné à la filière agricole, tout en détournant ces flux des ordures ménagères.

73 t
de pneus collectés
soit 9 200 unités

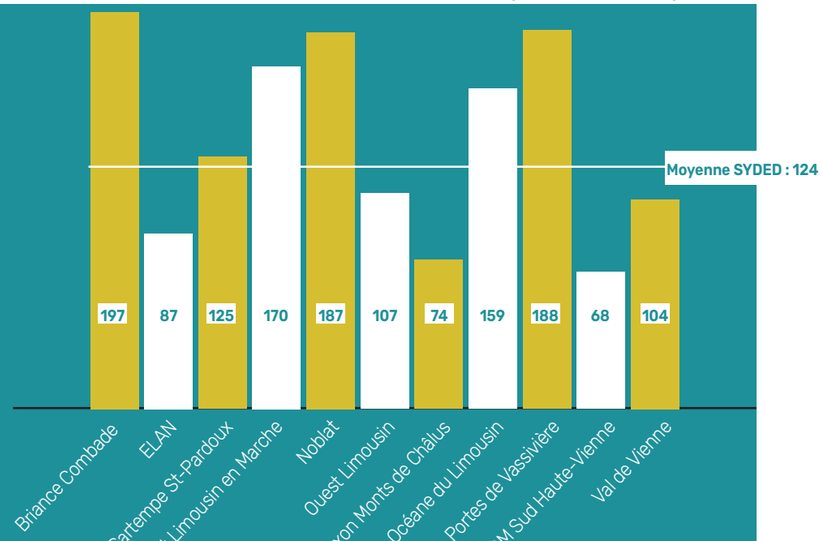
7,16 t
de coquilles collectées

SYNTHÈSE

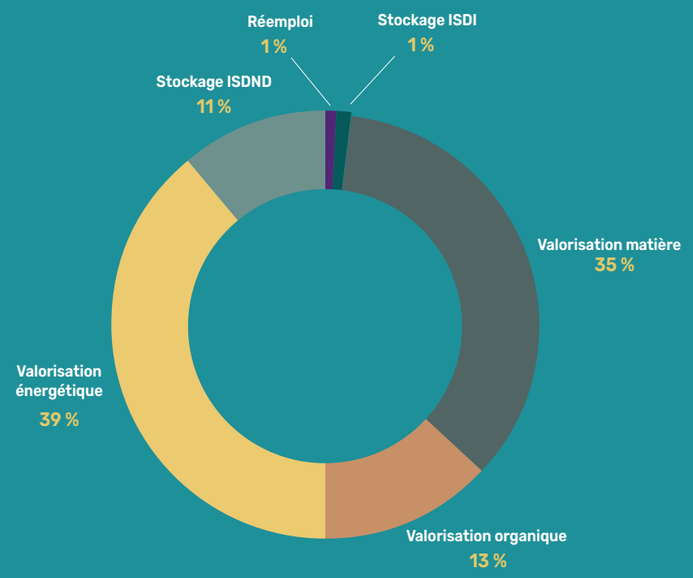
Ordures ménagères

20 951 t
d'OMr collectées, soit un ratio de
124kg/hab
+ 74 t
issues d'activités professionnelles

RATIO DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES PAR COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES (EN KG/HAB/AN)



Taux de valorisation



ANALYSE

Avec près de la moitié des tonnages orientée vers la valorisation matière et organique (48,6 %), le territoire confirme sa dynamique vertueuse en matière de recyclage. Néanmoins, l'examen global des flux rappelle que les gisements orientés vers la valorisation énergétique (OMr et déchèteries) et l'enfouissement pèsent encore lourdement dans la balance. Pour franchir un nouveau cap, la marge de progression réside dans l'optimisation du tri, la diminution des refus et le développement des gestes de prévention au quotidien (compostage, réemploi, réparation).

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE



32

agents formés à la gestion des conflits

Les métiers du service public de gestion des déchets étant en constante évolution, les contraintes identifiées et les risques encourus le sont aussi. En 2025, un effort particulier a été apporté à la prise en compte du risque incendie, avec une forte acculturation aux procédures existantes et la réalisation d'exercices pratiques sur le terrain.

Parallèlement, nous avons optimisé la sécurité de nos sites délocalisés grâce à des outils novateurs facilitant l'intervention rapide des services de secours.



Il est primordial pour le SYDED d'être actif et réactif pour accompagner ses agents au quotidien, garantir des situations de travail maîtrisées et pérenniser les solutions de prévention existantes.

Stéphane Ferrand
Chargé sécurité environnement
et Assistant de prévention

UN AN D'ACCOMPAGNEMENT

PRÉVENTION DES RISQUES & SÉCURITÉ

- **Campagne d'évacuation de l'amiante** déposée en déchèterie de manière sauvage. La gestion de déchet dangereux (collecte, transport, enfouissement) représente un coût élevé et des tonnages importants, nécessitant des campagnes de ramassage spécifiques et sécurisées.
- Dans le cadre de la prévention incendie, **déploiement des QR code Batifire dans les déchèteries** permettant aux secours un accès numérique instantané aux plans et risques spécifiques des bâtiments.

SENSIBILISATION & FORMATION AUX RISQUES PROFESSIONNELS

24
agents formés à l'éco-conduite

36
à la manipulation des déchets dangereux

32
à la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil

66
agents sensibilisés au changement de comportement

1
CACES Plateforme élévatrice

3
habilitations électriques

CNRACL : un accompagnement d'envergure pour la sécurité des agents

Lauréat d'un appel à projet national de la CNRACL, le SYDED bénéficie d'un accompagnement technique mandaté par le Fonds National de Prévention (FNP) pour améliorer notamment les conditions de travail en déchèterie et limiter les risques liés à la collecte et au tri des déchets.

Cet engagement se traduit par trois actions clés d'ici 2027 :

>> **Réduire les risques de manutention** : recensement des gestes des valoristes et recherche de solutions adaptées.
>> **Concevoir la « déchèterie idéale de demain »** : formalisation d'un cahier des charges intégrant l'ergonomie et la prévention des risques.
>> **Prévenir les risques routiers** : analyse approfondie des déterminants selon la méthode CARSAT.



L'EMPLOI

423
jours de formation des agents

Avec près de 100 agents, le SYDED est un employeur engagé et conscient de sa responsabilité sociétale pour son territoire.

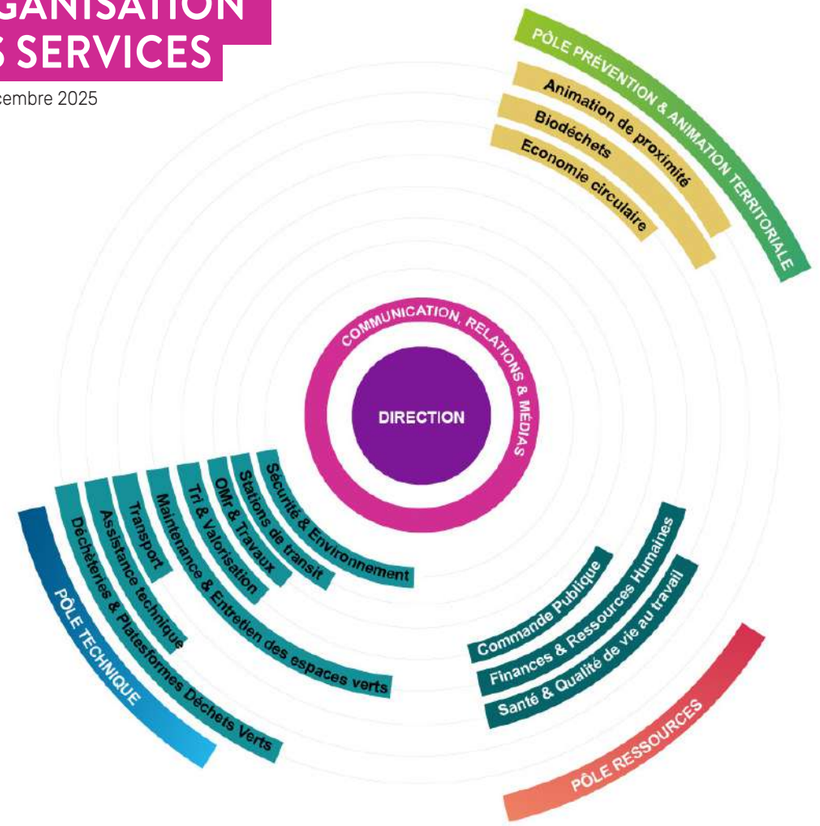
Si la composition des équipes est transversale en termes de missions, les métiers restent naturellement et majoritairement techniques. L'un des enjeux réside dans la professionnalisation des agents par un accompagnement à la formation et un management adapté.



Emmanuel Lathière
Directeur Général des Services

ORGANISATION DES SERVICES

Au 31 décembre 2025



* Afin d'optimiser l'accompagnement des usagers et de renforcer l'efficacité de ses missions de service public, l'organisation interne du SYDED a évolué au cours du second semestre 2025.

PÔLE TECHNIQUE

64 agents

PÔLE PRÉVENTION & ANIMATION TERRITORIALE

12 agents

ADMINISTRATION

Direction / Pôle Ressources / Communication, Relations & Medias

12 agents

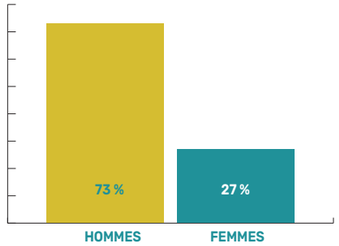
TOTAL

88 agents

88
nombre d'agents

44,89
moyenne d'âge

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE

35h
agents des sites délocalisés

38h
agents du siège

TYPES D'EMPLOIS

74% fonctionnaires

16 % contractuels permanents

9 % contracutels non permanents

Le SYDED étant un établissement public, la très grande majorité de ses agents a le statut de fonctionnaire de la fonction publique territoriale.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

12 accidents du travail ont eu lieu en 2025

CATÉGORIES

88 % catégorie C

9 % catégorie B

3 % catégorie A

Les agents de catégorie C et de la filière technique sont les plus représentés au sein des effectifs.

FILIÈRES

82 % filière Technique

14 % filière Administrative

4 % filière Animation

PROMOTION SOCIALE

36 avancements d'échelon

7 avancements de grade

HANDICAP

7 agents du SYDED sont en situation de handicap, représentant plus de 6% des effectifs





ZOOM

REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

4 réunions du CST

2 réunions de la F3SCT

Le dialogue social est une priorité interne allant au-delà du travail des instances afin de maintenir le progrès social.





PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX POUR L'EMPLOI

Dans le cadre du plan de formation pluriannuel renouvelé, la collectivité se donne les moyens d'accompagner ses agents sur :

- **des compétences en développement** pour anticiper l'évolution des métiers, comme pour les valoristes en déchèterie (multiplication des filières, relations avec l'usager),
- **des compétences informatiques** dans l'utilisation de logiciels professionnels, ou encore de la numérisation,
- **l'évolution de l'organisation et des métiers** avec l'intégration de l'IA.

Un cycle de formation dédié aux managers a également été initié et se poursuit.















CONCERTATION ET GOUVERNANCE

+ 96 000

foyers destinataires du magazine Le Circulaire

L'efficacité de notre action publique repose avant tout sur une relation de proximité et une transparence totale avec les habitants et les collectivités du territoire. Grâce à une stratégie de communication multicanale active, de nos relations avec la presse, les 11 groupements de communes adhérents et les 175 communes jusqu'à la diffusion de notre magazine "Le Circulaire" sur l'ensemble du territoire rural du département, nous maintenons ce lien indispensable.



Cette concertation permanente est la clé pour porter ensemble les ambitions de notre politique de transition et d'économie circulaire.

Véronique SIMONNEAU
Cheffe du Service Communication

LES MOYENS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

Le SYDED Haute-Vienne déploie une stratégie de communication multicanale pour informer les usagers du territoire rural de la Haute-Vienne, faciliter l'accès aux services et accompagner les changements de pratiques.

NOS CANAUX DE COMMUNICATION

Les équipes sur le terrain
qui se mobilisent quotidiennement pour relayer les informations auprès des habitants.

Le site internet officiel www.syded87.org
Canal de référence pour toute information institutionnelle et pratique.

Les réseaux sociaux et applications
Présence sur **Facebook Instagram, LinkedIn et les applications PanneauPocket et Intramuros** (en collaboration avec les collectivités disposant de l'application) pour diffuser des alertes et actualités en temps réel.

Les relais territoriaux
Echanges très réguliers avec la presse locale, ainsi qu'avec les 175 communes et les 11 intercommunalités du territoire, qui sont nos relais essentiels auprès des administrés.

L'affichage local
Présent directement sur nos équipements (écopoints, déchèteries) et mise à disposition par le Département de son réseau d'affichage 1 fois par an.

Les fiches Google établissements
Actualisation des fiches Google des 24 déchèteries et celle du siège du Syndicat pour assurer la visibilité des horaires et informations pratiques, sous réserve des délais de validation incompressibles imposés par la plateforme.



« LE CIRCULAIRE » LE MAGAZINE DE PROXIMITÉ

Pour créer un lien direct avec chaque foyer, le SYDED édite le magazine « Le Circulaire ». Véritable outil de pédagogie et de transparence, ce support est essentiel pour porter notre engagement en faveur de l'économie circulaire sur le territoire rural.

+ 96 000
foyers le reçoivent dans leur boîte aux lettres

20 pages
sur l'actualité "déchets" du territoire & du syndicat

1 dossier central
thématique de 4 pages

Il propose un panorama complet de l'actualité du syndicat, des portraits de métiers, des conseils pratiques pour les éco-gestes, ainsi que des informations sur les événements locaux liés à la prévention des déchets. Chaque numéro intègre un dossier central thématique permettant d'approfondir les sujets d'actualité et de répondre aux interrogations des usagers sur la gestion des déchets et les coûts associés, avec une volonté constante de transparence.

LES DONNÉES FINANCIÈRES

- 535 000

euros de recettes filières

La gestion financière des déchets, en particulier dans le cadre de leur traitement et valorisation, est complexe dans un contexte instable. Malgré un taux de réalisation en dépenses de fonctionnement de plus de 96% du budget voté en 2025, illustrant la bonne gestion globale, les recettes dites "filières" correspondant à la vente des matériaux issus de la collecte sélective et en déchèterie ont été inférieures de près de 535 000 euros par rapport au budget, pourtant voté avec un montant prévisionnel relativement faible.

Cette volatilité des cours de matériaux est un élément de fragilité financière qui confirme que l'enjeu reste la maîtrise de la quantité de de déchets produits et donc le positionnement du SYDED sur l'économie circulaire.



Philippe BARRY
Vice-président du SYDED

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

	Réalisations section fonctionnement	Réalisations section investissement
Recettes de l'exercice	21 247 115,72 €	2 062 447 €
Dépenses de l'exercice	21 482 865,86 €	2 488 198,31 €
Résultat de l'exercice	**- 235 750,14 €**	**- 425 751,31 €**
Résultat antérieur reporté	1 118 614,27 €	1 100 799,41 €
Résultat de clôture	882 864,13 €	675 048,1 €
Reste à réaliser	-	**324 086 €**

ANALYSE

La clôture de cet exercice budgétaire fait apparaître une situation contrastée, caractérisée par des résultats de l'exercice déficitaires sur les deux sections, mais largement compensés par d'excellents reports antérieurs.

Dans la section de fonctionnement, les dépenses surpassent légèrement les recettes, dégageant un déficit annuel de -235 750,14 €. Toutefois, l'intégration d'un résultat antérieur reporté très positif (+1 118 614,27 €) permet de clôturer la section avec un excédent confortable de 882 864,13 €.

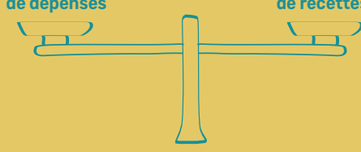
Du côté de la section d'investissement, le constat est similaire : l'exercice affiche un solde négatif mais l'excédent reporté de 1 100 799,41 € permet d' aboutir à un résultat de clôture positif de 675 048,10 €.

Enfin, après prise en compte du reste à réaliser en investissement s'élevant à 324 086 €, **la santé financière globale demeure saine et excédentaire.**

EQUILIBRE DES DEPENSES/RECETTES DE FONCTIONNEMENT

21,5 M€
de dépenses

21,2 M€
de recettes



PRINCIPAUX MARCHÉS PUBLICS

FOURNISSEUR	TYPE DE PRESTATIONS	MONTANT PAYÉ
MINERIS	Gestion de la collecte sélective en apport volontaire	**4 002 703,50 €**
SUEZ RD ALVEOL (DSP)	Traitement des déchets industriels non dangereux	**3 090 342,33 €**
PONTY COMPOST ENVIRONNEMENT	Conditionnement et traitement des déchets issus du territoire SYDED : traitement du bois	**177 532,17 €**
GAVANIER	Transports des dechets issus du territoire SYDED	**323 034,63 €**
MARLIM	Carburant pour le service Transport	**248 176,10 €**
ECO COMPOST	Chargement et transport en materiel agricole et déchargement des déchets verts broyés	**184 031,28 €**
PAPREC AGRO	Broyage des déchets verts	**120 477,67 €**
COVED	Transports des déchets issus du territoire SYDED	**209 061,29 €**
ETS LAMBERTY	Collecte et traitement des déchets ménagers spéciaux	**167 487,12 €**
VEOLIA PROPRETÉ LIMOUSIN	Conditionnement des papiers	**179 177,32 €**
SUEZ ORGANIQUE	Valorisation des déchets verts	**26 891,15 €**
CONTAINER TRADING	Composteurs plastiques individuels et collectifs	**47 833,80 €**
SUEZ RV CHARENTE	Stockage temporaire et transferts des déchets non dangereux en provenance des décheteries du territoire du SYDED	**66 646,31 €**
VÊTEMENT TRAVAIL DIFFUSION	Fourniture des équipements de protection individuelle	**21 761,56 €**
ESAT LA RIBIERE	Composteurs bois	**21 114,84€**
LDARD 24	Analyses des rejets et des eaux	**25 931,60 €**
FRAIKIN	Location de poids lourds et remorques	**314 421,69 €**
UTPM	Fourniture de containers	**589 608,62 €**
TMI MORICEAU	Fourniture de bennes	**201 456 €**
TOTAL		**10 018 288,98 €**



16
marchés lancés en 2025

MONTANT DES PRINCIPAUX MARCHÉS

10 M€
de dépenses

PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Les groupements de communes adhérents au SYDED versent trois participations au syndicat :

- **la première concerne le coût de traitement des OMr** produites par communauté de communes et SICTOM,
- **la deuxième correspond aux frais concernant le haut de quai des déchèteries,** versés depuis le 1er janvier 2020 par les adhérents suite au transfert de compétence,
- **la troisième correspond à un coût à l'habitant pour l'ensemble des autres services** rendus (hors OMr et haut de quai des déchèteries).

60 %
des recettes du SYDED proviennent des contributions de ses adhérents.

Adhérent	OM	Coût péréqué/hab	Haut de Quai
CC Briance Combade	**161 762,7 €**	**232 850,2 €**	**49 406,02 €**
CC ELAN Limousin Avenir Nature	**373 309,20 €**	**1 188 274,16 €**	**400 133,49 €**
CC Gartempe St-Pardoux	**100 108,80 €**	**221 115,96 €**	**39 843,64 €**
CC Haut Limousin en Marche	**603 100,68 €**	**981 708,68 €**	**213 036,19 €**
CC de Noblat	**335 316,30 €**	**511 229,28 €**	**497 470,40 €**
CC Ouest Limousin	**183 869,40 €**	**490 918,36 €**	**116 656,95 €**
CC Pays de Nexon Monts de Châlus	**171 303,00 €**	**569 132,48 €**	**188 645,60 €**
CC Porte Océane du Limousin	**685 545,30 €**	**1 117 399,28 €**	**236 571,85 €**
CC des Portes de Vassivière	**164 422,50 €**	**246 120,56 €**	**48 470,18 €**
CC Val de Vienne	**260 756,10 €**	**706 743,20 €**	**225 220,49 €**
SICTOM Sud Haute-Vienne	**230 580,90 €**	**921 287,96 €**	**292 943,20 €**
TOTAL	**3 270 074,88 €**	**7 186 780,12 €**	**2 308 398,01 €**

ÉTAT DE LA DETTE AU 31/12

Pour finaliser ses investissements, le SYDED peut recourir à l'emprunt.

10
emprunts en cours

6 repris des groupements de communes au moment du transfert de la compétence du haut de quai en 2020

7,5M€
encours de dette

GLOSSAIRE

AGEC
AGir pour l'Économie Circulaire

AMO FNP
Fond National de Prévention

CACES
Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

CCI
Chambre de Commerce et d'Industrie

CST
Comité Social et Territorial

CNRACL
AGir pour l'Économie Circulaire

DDS
Déchets Diffus Spécifiques. Il s'agit des produits chimiques

DEEE
Déchets des Équipements Électriques et Électroniques

DMA
Déchets Ménagers et Assimilés

ECI
Économie Circulaire

EIT
Écologie Industrielle et Territoriale

EM
Emballages

F3SCT
Formation Spécialisée En Santé, Sécurité Et Conditions De Travail

ISDI
Installation de Stockage des Déchets Industriels

ISDND
Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

LTECV
Loi de Transition Écologique pour la Croissance Verte

MIX PE-PP
Tri industriel regroupant deux familles de plastiques : le Polyéthylène (PE) et le Polypropylène (PP)

OMr
Ordures Ménagères résiduelles

PAP
Porte à Porte

PAV
Point d'Apport Volontaire

PET CLAIR
Polyéthylène téréphtalate transparent
(déchets plastiques composé majoritairement de bouteilles et flacons)

PLPDMA
Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PMCB
Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment

PRAP
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

REOM
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

REP
Responsabilité Élargie du Producteur

SICTOM
Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

TEOM
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

BILAN(S)

2025

SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

59, rue de la Filature
ZA du Prouet
87 350 PANAZOL

contact@syded87.org
05.55.12.12.87

www.syded87.org
@syded87

SYDED Haute-Vienne, Rapport annuel 2025
Directeur de la publication : M. Emmanuel LATHIERE.
Conception : SYDED Haute-Vienne
Illustrations : SYDED Haute-Vienne
Le SYDED Haute-Vienne a la charge de la collecte et du traitement des déchets recyclables ainsi que le traitement des ordures ménagères, en application de l'article L.2224-13 du code général des collectivités territoriales.